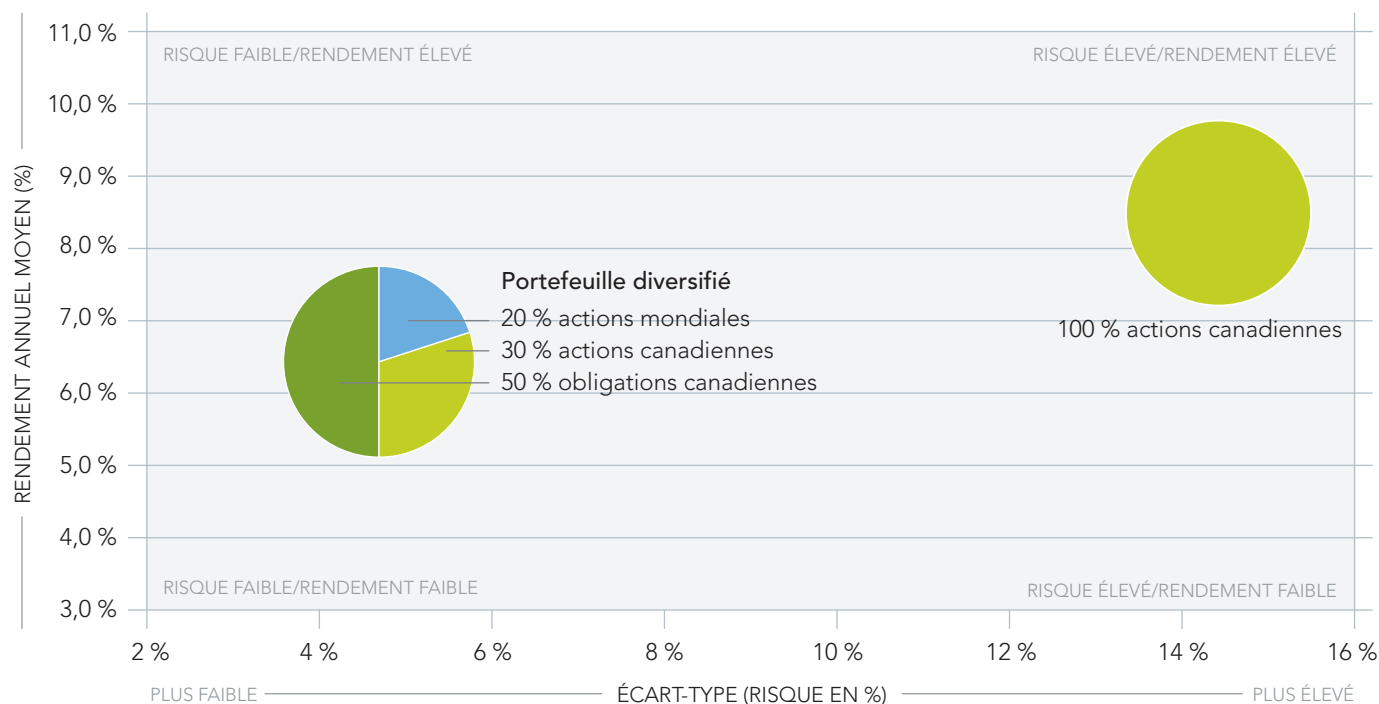


Diversification = moins de risque

Quelle catégorie de titre comporte le degré de risque le plus élevé – les actions ou les obligations? La réponse : « les deux » comportent des risques si vous mettez tous vos œufs dans le même panier. C'est pourquoi il importe de diversifier votre portefeuille en plaçant votre argent dans divers types de placements.

Les titres de participation, communément appelés actions, peuvent produire un rendement annuel moyen plus élevé que les obligations. Par contre, leur « écart-type » ou coefficient de risque est plus élevé – leur valeur peut fluctuer considérablement. Les obligations procurent un rendement moins élevé que les actions, mais leur cours est moins volatil. Le tableau ci-contre montre qu'en alliant actions et obligations, vous réduisez le degré de risque, tout en augmentant le potentiel de croissance en vue d'atteindre vos objectifs de placement.

Rapport risque-rendement sur 10 ans pour la période terminée le 30 mars 2011



Source : Morningstar Encorr. 10 ans terminés le 30 mars 2011. Portefeuille d'actions canadiennes représentées par l'indice composé S&P/TSX. Rendement annuel moyen : 8,8 %; écart-type : 14,6 %. Portefeuille diversifié représenté par : indice mondial MSCI (actions mondiales) – 20 %, indice composé S&P/TSX (actions canadiennes) – 30 %, indice obligataire universel DEX (obligations canadiennes) – 50 %. Rendement annuel moyen : 5,9 %. Écart-type : 6,6 %. Tous les indices sont basés sur le rendement total. Il n'est pas possible d'investir directement dans un indice.

Veuillez lire le prospectus d'un fonds et consulter votre conseiller en placements avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs verseront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir payer des commissions ou des frais de maintien; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte.